Jusqu'alors composée de représentants de l'**ARS Rhône-Alpes**, de l'**Union régionale des professionnels de santé**
(URPS) médecins, des usagers et de la région Rhône-Alpes, la
gouvernance des systèmes d'information de santé Rhône-Alpes
s'est
élargie
en accueillant de nouveaux acteurs : l'
Assurance maladie, le conseil régional de l'ordre des médecins, les conseils généraux de l'Isère et de la Drôme ainsi que les unions régionales des professionnels de santé pharmaciens et infirmiers
. La nouvelle gouvernance a ainsi été officiellement installée ce jeudi 18 juin 2014 par Madame WALLON, directrice générale de l'ARS Rhône-Alpes.

La bonne circulation de l'information conditionne la performance du système de santé

Le développement de l'usage des technologies de l'information et de la communication, ainsi que la dématérialisation des données médicales constituent un levier majeur de la modernisation du système de santé. Ils contribuent à améliorer la qualité et l'efficacité de la prise en charge des patients, et sont aussi facteurs de progrès dans les domaines de la recherche, de la santé publique et de la gestion des données médico-économiques.

Les échanges et le partage de données d'un patient concernent à la fois les professionnels libéraux, hospitaliers, sanitaires, médico-sociaux, sociaux et les usagers. Ils contribuent, in fine, à améliorer la prise en charge des patients et donc leur santé.

Rhône-Alpes, pionnière en matière de e-santé
Le développement des systèmes d'information en santé a été initié en Rhône-Alpes depuis le début des années 2000, avec la réalisation des premiers outils d'identification des patients et de partage de données.

A partir de 2005, une gouvernance stratégique a été mise en place et le Groupement de coopération sanitaire (GCS) « Systèmes d'information en santé Rhône-Alpes » (SISRA) a été créé. SISRA est une structure dédiée à la construction et au déploiement de la plateforme régionale d'e-santé en Rhône-Alpes.

Souple et réactive, elle s'appuie sur du personnel mis à disposition par ses membres (établissements de santé publics et privés), dédiés à des projets, et évitant des frais de fonctionnement importants. La plateforme SISRA compte aujourd'hui plus de 40 membres rhônalpins et collabore avec 22 régions françaises.

Un travail collaboratif est ainsi mené depuis dix ans avec le souci du respect des droits du patient et de ses intérêts, le soutien aux acteurs de terrain pour définir les actions, la liberté des acteurs maîtres de leur système d'information.

VENDREDI 20 JUIN 2014
Comité de pilotage des systèmes d'information de santé en Rhône-Alpes
Mme WALLON, directrice générale de l'ARS installe la nouvelle gouvernance élargie

Lancé conjointement par 3 ministères, l'appel à projets national « Territoire de soins numérique » vise à favoriser l'émergence de territoires d'excellence pilotes en matière d'usage du numérique. L'objectif est d'expérimenter les services et technologies les plus innovants pour garantir, sur un territoire, une coordination optimale de tous les acteurs de santé.

Pr. Thierry Philip, Instigateur et soutien de la plateforme SISRA. Ancien vice–président en charge de la santé au Conseil régional, Président de l'Institut Curie, Maire du 3e arr. de Lyon

« Le système d'information de santé en Rhône-Alpes, lancé en 2005 avec la région, les anciennes Agence régionale d'hospitalisation (ARH), Union régionale des caisses d'Assurance maladie (URCAM) et Union régionale des médecins libéraux (URML) est exemplaire : un projet avec des professionnels (exceptionnels) de terrain, qui ont construit une plateforme régionale en toute discrétion à un coût défiant toute concurrence.

L'intérêt ? Tout simplement permettre aux professionnels de santé de partager des informations en toute sécurité après accord du patient. Oui cela simplifie la vie de tous ; oui, cela est économique. »

Parole d'acteur
Des perspectives ambitieuses
Dans le contexte de la future loi de santé publique annoncée pour 2014, l'accent est mis sur la nécessité de mieux organiser les parcours de santé des patients. Compte tenu de la multiplicité des acteurs intervenant dans un parcours de santé, il est devenu nécessaire d'élargir la gouvernance des systèmes d'information dans ce domaine.

Un seul objectif : faire que les outils fournis soient réellement utilisés. L'enjeu est de construire des services utiles, adaptés aux besoins des professionnels et des usagers.

Avec une réunion mensuelle à partir de septembre prochain, ce comité de pilotage aura pour missions de tracer les grandes orientations des systèmes d'information de santé, d'accompagner le lancement et le déploiement des projets dans un souci d'adaptation aux besoins du terrain.

A l'image de cette nouvelle gouvernance, les projets mobilisent l'ensemble des acteurs de santé de la région. Cette dynamique s'est également révélée très forte lorsque l'ARS Rhône Alpes s'est portée candidate à l'appel à projet « Territoire de soins numérique » : près de 70 lettres d'engagement d'acteurs de santé ont soutenu le dossier, pour porter la région plus loin dans le champ des nouvelles technologies au service de la santé de la population. Les lauréats retenus pour ce programme devraient être connus fin juillet.

L'ARS Rhône-Alpes s'appuie sur une riche expérience et des dispositifs uniques en France

La plateforme SISRA
- 2 rhônalpins sur 3 sont aujourd'hui identifiés (4 millions de personnes) ;
- La moitié d'entre eux dispose d'un dossier personnel fourni ;
- 12 millions de documents sont répertoriés.

Via Trajectoire
Il s'agit d'un outil, conçu et développé en Rhône-Alpes à partir de 2004, qui permet d'orienter des patients d'une structure vers une autre. A ce jour, il est largement utilisé dans le secteur sanitaire, pour orienter les usagers sortant d'une hospitalisation vers des soins de suite et réadaptation, et s'ouvre progressivement au médico-social (personnes âgées, personnes handicapées).
- 22 régions utilisatrices en France (sur 26) ;
- 38 000 utilisateurs ;
- 1 connexion toutes les 2 secondes.

Zepra (Zéro échange papier Rhône-Alpes)
Cet outil de communication entre professionnels de santé permet d'améliorer la relation ville-hôpital et la coordination des soins.
- 40 000 documents consultés par mois.
Une action du Axe 3 – Fluidifier les parcours de santé
Programme régional
Télémédecine